



Liste des participants :

PAYS	REPRÉSENTANT NATIONAL	
	Prénom	Nom de famille
AEHT - SIÈGE SOCIAL	Klaus	ENENGL
AEHT - SIÈGE SOCIAL	Nadine	SCHINTGEN
AUTRICHE	Gerald	HABERL
BELGIQUE	Sanne	HUYGENS
CROATIE	Tatjana	GULIC PISAREVI
ESTONIE	Neeme	RAND
FINLANDE	Marja	HEMMI
FRANCE	Didier	LEDER
GRÈCE	Eleni Konstantinos	NIKOLAOU STEFANAKIDIS
HONGRIE	Marta	GYÖMBER
IRLANDE	Ray	CULLEN
ITALIE	Paolo	AVRIL
KOSOVO	Pranvera	BERISHA

<i>(à suivre)</i> PAYS	REPRÉSENTANT NATIONAL	
	<i>Prénom</i>	<i>Nom de famille</i>
LETTONIE	Ilze	LOCMANE
LITUANIE	Audrius	KURLAVICIUS
LUXEMBOURG	Michel Mia	LANNERS AOUADI
MACEDOINE	Slagjana	TRPKOVSKA-SALTIROVA
MONTENEGRO	Darko	VUKCEVIC
PAYS-BAS	Remco	KOERTS
POLOGNE	Boguslawa	PIENKOWSKA
PORTUGAL	Ana Paula	PAIS
RUSSIE	Olga	VAKHMANOVA
SERBIE	Sasa	MASIC
SLOVAQUIE	Jozef	SENKO
SLOVÉNIE	Tanja	ANGLEITNER-SAGADIN
ESPAGNE	Jordi	OLLE
ROYAUME-UNI	Canan E.	CELIK

Support informatique :

PORTUGAL	Francisco Mario	LIMA SOARES
-----------------	--------------------	----------------

1. Allocution de bienvenue

La réunion commence par une allocution de bienvenue du Président Remco Koerts, suivie d'une brève présentation de plusieurs nouveaux Représentants nationaux ainsi que de l'approbation de l'ordre du jour.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente (Aveiro, ⁷ mars 2020)

Le procès-verbal précité publié sur le site de l'AEHT www.aeht.eu est approuvé à l'unanimité des délégués présents, avec une seule abstention.

3. Présentation, justification et clarification de la proposition de modification de l'article 12 des statuts de l'AEHT (Ray Cullen)

Actuellement, le Bureau de l'AEHT est composé d'un Président et de 5 Vice-Présidents. L'amendement prévoit de créer un poste de Vice-Président supplémentaire, si les conditions suivantes sont remplies :

- le pays est membre du Conseil de l'Europe
- le pays compte plus de 100 écoles membres potentielles pour l'AEHT
- 60% ou plus de ces écoles sont membres de l'AEHT à jour de leurs cotisations deux mois avant les élections
- Il y a plus de 5 candidats pour les postes de Vice-Président de l'association.

Ray Cullen demande à l'audience de soutenir cet amendement lors de l'Assemblée générale extraordinaire afin que nous puissions l'appliquer pour les prochaines élections.

4. Rapport sur les demandes d'adhésion, les démissions et les exclusions (Klaus Enengl)

Tous les documents présentés ci-dessous ont été envoyés par notre trésorier aux Représentants nationaux une semaine avant la présente réunion afin de leur donner le temps de les consulter.

- **Exclusions opérées fin 2019**

Klaus Enengl présente au public la liste des écoles qui ont dû être exclues fin 2019 pour ne pas avoir payé leur cotisation annuelle pendant 2 années consécutives.

AEHT CODE	NAME - TOWN	SUM
BE018	KOKSIJDE	2 x €290,-
HR024	ZADAR	2 x €290,-
FR041	VILLERS-LES-NANCY	2 x €290,-
FR106	GUÉRANDE	2 x €290,-
FI003	KUOPIO	2 x €290,-
IT168	BRINDISI	2 x €290,-
IT180	GIARRE	2 x €290,-
IT997-IND	MRS. CAROLI	2 x €35,-
IE010	LIMERICK	2 x €290,-
MK006	KRUSEVO	2 x €290,-
PL019	GLIWICE	2 x €290,-
RU009	CHERKESSK	2 x €290,-
RU011	ARTEM	2 x €290,-
RS007	VRNJACKA BANJA	2 x €290,-
TR017	ANKARA	2 x €290,-

- **Exclusion en fin d'année 2020.**

Certaines écoles risquent d'être exclues si elles ne répondent pas aux multiples rappels du trésorier et ne paient pas leurs cotisations des deux derniers exercices avant la fin de l'année. En 2020, un grand nombre d'écoles se trouvent dans cette situation.

AEHT CODE	NAME - TOWN
BE034	GENT
CH005	LAUSANNE
HR013	ZAGREB
CY005	LIMASSOL
DK007	KOLDING ✓ 29/11/2020
FR009	CHALLES LES EAUX
FR010	ANGERS
FR018	GUEBWILLER
FR102	AMIENS
FR103	CONTREXÉVILLE
IT130	ISCHIA
IT154	GIULIANOVA ✓ 29/11/2020
IT162	BARI
IT163	REGGIO EMILIA
IT177	ASCOLI PICENO
IT178	PORTO SANT'ELPIDIO
IT021	LORETO
IT032	SAN BENEDETTO ✓ 23/11/2020
IT051	RIOLO TERME ✓ 19/11/2020
IT060	MONZA
IT088	ROMA
IT094	ROMA
PT013	PORTO
PL023	BIELSKO-BIALA
SE062	SKÖVDE

- **Nouveaux membres depuis novembre 2019**

AEHT CODE	NAME - TOWN	PAYMENT
GR004	MINISTRY	YES
EE007	SILLAMÄE	YES
PT020	AZORES TOURISM BOARD	YES
PT021	PORTIMÃO	YES
PT023	VIANO DO CASTELO	YES
IT189	ARZACHENA	NO
PT022	VILA REAL DE SANTO ANTONIO	YES
BE011	GENT	NO
IE015	GALWAY	NO
FR090	ILLKIRCH	NO
PT024	SETÚBAL	YES

Depuis l'élaboration de cette liste, l'AEHT a reçu encore une candidature d'une école de Västeras en Suède, ce qui porte à 12 le nombre de candidatures reçues, dont 5 n'ont pas encore payé.

- **Démissions - depuis novembre 2019**

Les démissions frappent toute l'Europe. La plupart du temps, les écoles évoquent des raisons financières pour justifier leur décision de partir.

AEHT CODE	NAME - TOWN
ES017	ALMERIA
IT108-PROF	LA CASA DELLA DIVISA
IT126	CITTA DI CASTELLO
IT127	MATERA
NL029	EINDHOVEN
BE006	ANTWERPEN
IT175-PROF	PARMA
IT187	OSTIGLIA
IT069	MONTECATINI TERME
NL027	THE HAGUE
AT014	NEUSIEDL

- **Paiements en suspens pour 2020 seulement**

Pour 2020, 88 écoles ont des arriérés de paiement pour cette seule année, ce qui crée un grand trou dans le budget financier de l'AEHT. Cependant, ces écoles ne sont pas encore menacées d'exclusion. Beaucoup de ces écoles affirment ne pas avoir reçu la facture ni lors du confinement, ni pendant les vacances d'été. C'est pourquoi, afin d'éviter une perte dramatique d'adhérents et, par conséquent, de revenus, Klaus Enengl a envoyé à plusieurs reprises, avec l'aide de Pieter van Reeuwijk du Bureau international de ROC Mondriaan, des rappels au cours de cette année, notamment en septembre et, le cas échéant, a même contacté individuellement certains membres pour les inciter à payer.

Paolo Aprile promet de faire d'importants efforts pour convaincre, d'une part, les membres italiens de payer leurs cotisations à notre association et, d'autre part, les membres de RENAI, le réseau italien des écoles d'hôtellerie et de tourisme, non encore membres de l'AEHT, d'y adhérer.

Klaus Enengl remercie chaleureusement Paolo Aprile pour avoir pris en charge la collecte des factures et la mise à jour des données de ce grand groupe national d'environ 80 membres actifs. Il exprime également ses sincères remerciements à tous les autres Représentants nationaux qui nous aident à maintenir l'ensemble des écoles dans l'association.

5. Rapport du trésorier (Klaus Enengl)

Klaus Enengl, qui devait prendre sa retraite en tant que trésorier de l'AEHT le 1^{er} janvier 2020, a accepté de reporter son départ en attendant la mise en place de la nouvelle structure de gestion financière.

La comptabilité de l'AEHT est actuellement tenue par AMS, une fiduciaire luxembourgeoise. Les réviseurs de caisse externes, Danielle Snauwaert et Jürgen Clausen, se sont réunis en ligne le 22 octobre 2020 avec la Secrétaire générale Nadine Schintgen et la comptable Réjane Debru pour vérifier les comptes de l'AEHT pour l'exercice 2019 et sont arrivés aux conclusions suivantes :

"Nous avons analysé le bilan ainsi que le compte de profits et pertes et avons pu obtenir toutes les réponses nécessaires à toutes nos questions. En conséquence, nous pouvons déclarer que la vérification des comptes a été effectuée sans trouver de chiffres qui n'étaient pas documentés.

Les comptes de l'AEHT sont donc formellement en bon état. Cependant, il faut souligner, comme chaque année, que la situation financière de notre association n'est pas très favorable en ce qui concerne ses réserves financières".

Klaus Enengl a envoyé les documents financiers ci-dessous à tous les représentants nationaux avant la présente réunion et souhaite commenter les trois chiffres marqués en rouge dans le tableau suivant :

COMPTE DES PERTES ET PROFITS en EUR

	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
A. Charges		
Variation de stocks / Variations of stock	609.89	291.72
Frais et fournitures de bureau / Administrative requisites	1 777.08	483.44
Frais de fonctionnement bureau / Other administrative costs	575.42	825.17
Loyer / Rent	0.00	0.00
Entretiens et réparations / Maintenance and repairs	0.00	0.00
Website	4 000.00	2 500.00
Charges financières / Financial charges	400.00	400.13
Honoraires comptabilité Fiduciaire / Accounting fees Fiduciary	17 799.55	6 694.03
Honoraires informatique / IT Services and programming	0.00	0.00
Honoraires traduction / Translation fees	212.50	750.30
Honoraires tournage Conférence / Shooting conference fees	0.00	-4 990.00
Honoraires autres / Other	1 035.45	0.00
Assurances / Insurance	264.27	263.97
Cadeaux-Brochures-Plaquettes Cartes visite / Gifts-Folders-Business cards	696.48	1 790.26
Frais de voyages et déplacements-Inscriptions / Travelling costs-Registration	52 151.58	60 969.96
Frais postaux et télécommunications / Postal and telecommunication costs	2 792.43	1 994.14
Rémunérations / Salaries	79 636.85	80 807.34
Charges sociales / Employer's social security contributions	11 463.09	11 833.03
Subventions accordées / Grants	8 250.00	5 500.00
Droits d'enregistrement et de timbre / Registration fees, stamp..	0.00	0.00
Bénéfice de l'exercice / Profit of the fiscal year	0.00	0.00
	181 860.25	170 122.49
B. Produits		
Cotisations / Membership fees	63 880.00	78 827.50
Prestations de Services / Event Organisation	0.00	7 374.00
Subventions-Sponsoring / Grants	70 231.80	59 623.20
Publicité / Advertising	0.00	0.00
Produits financiers / Interest	0.00	20.17
Perte de l'exercice / Loss of the fiscal year	47 439.51	24 277.62
	181 860.25	170 122.49

- En 2019, les frais de comptabilité étaient trois fois plus élevés que les années précédentes, car le Bureau avait besoin d'une analyse plus poussée de la situation

financière, ce qui impliquait davantage d'explications, de réunions, etc. entraînant des coûts plus élevés.

- Le deuxième chiffre critique est lié aux cotisations des membres, qui sont passées de 78.827,50 EUR à 63.800 EUR en un an. Cela a conduit à une situation dramatique avec un doublement de la perte de l'exercice entre 2018 et 2019. Selon Klaus Enengl, ce chiffre est alarmant, et il conseille au Bureau de faire très attention à notre situation financière.
- De plus, la perte fiscale a réduit considérablement notre épargne bancaire, qui est passée de 84 000 euros en 2018 à 43 000 euros en 2019. Il y a deux jours, le solde total en banque sur tous les comptes de l'AEHT s'élevait plus qu'à environ 54.000 EUR.
- On se retrouve dans une situation dramatique avec un doublement de la perte de l'exercice entre 2018 et 2019. Selon Klaus Enengl, ce chiffre est alarmant, et il conseille au Bureau de faire très attention et de prendre des mesures.

Avant de passer à une analyse plus approfondie, Klaus Enengl confirme que les deux réviseurs de caisse ont donné leur accord pour continuer à remplir leur fonction également pour l'exercice 2020, et ils ont déjà un rendez-vous avec AMS en février 2021 pour vérifier cet exercice financier.

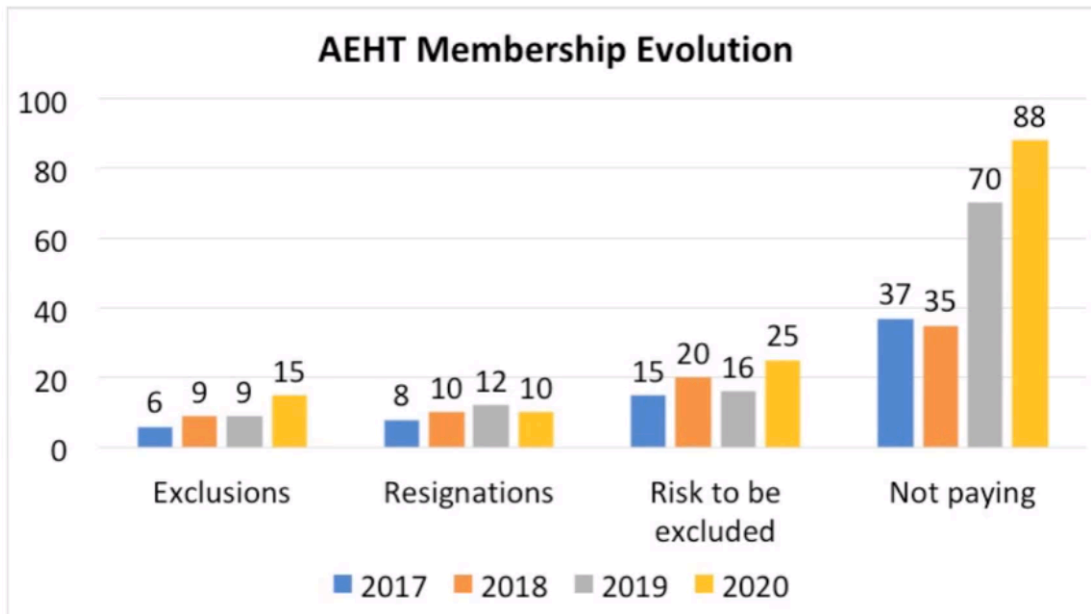
Financial report by Treasurer Klaus Enengl p. 3

MEMBERSHIP DEVELOPMENT



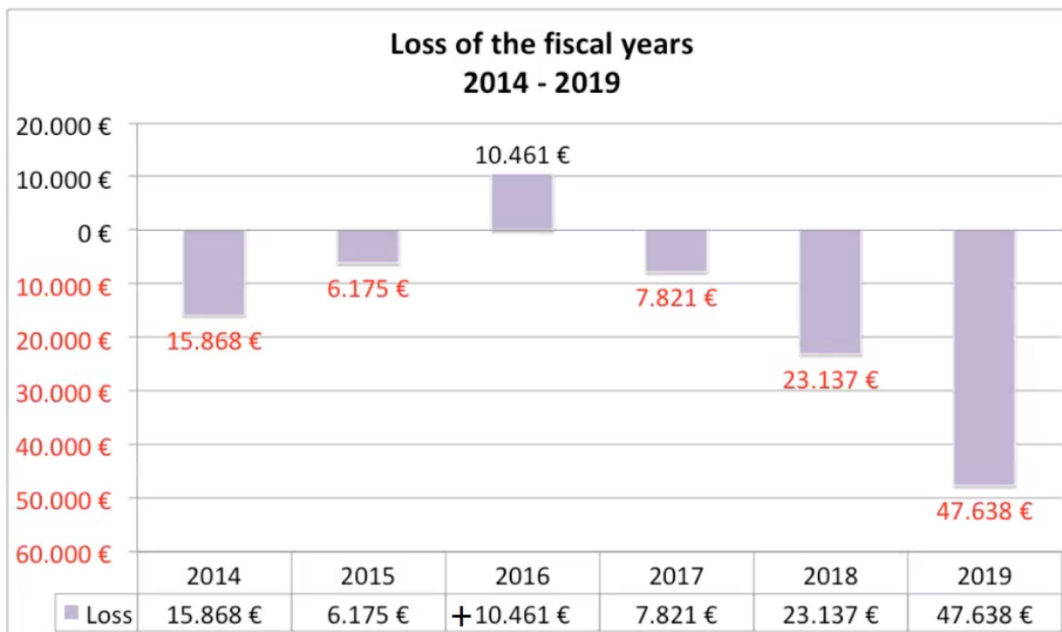
This chart clearly shows the decrease of income by membership fees from 2014 – to 2020 (preview 10/11/2020 – the year is not over yet) from € 89.000 to € 53.870.

La diminution des recettes provenant des cotisations, comme le montre le graphique ci-dessus, est due au fait que l'AEHT n'a cessé de perdre des membres et cette tendance continue pour 2020 également. Cette évolution est également reflétée par le graphique ci-après :



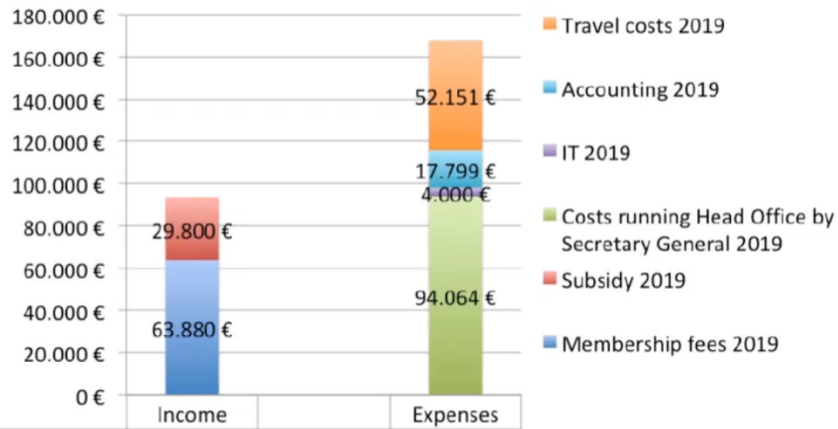
La diminution des cotisations a également une répercussion sur le résultat de l'exercice de notre association :

LOSS of the FISCAL YEAR Figures by Alpha Management Services



A l'exception de 2016, l'AEHT a toujours dépensé plus d'argent qu'elle n'en a gagné. "Ce n'est en principe pas négatif", comme le disait notre trésorier les dernières années lors des rapports financiers, "car nous ne sommes pas une caisse d'épargne", mais cette fois-ci, le chiffre est beaucoup trop élevé et il faut réduire les coûts avant qu'il ne soit trop tard.

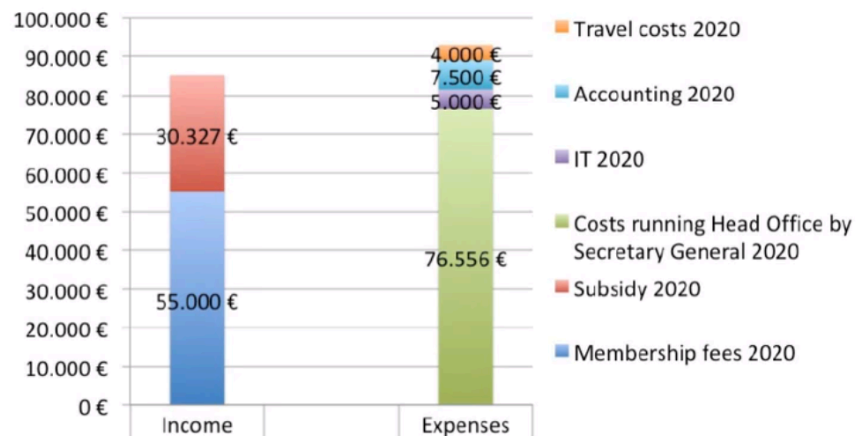
Comparison 2019 between income and expenses



Travel costs 2019		52.151 €
Accounting 2019		17.799 €
IT 2019		4.000 €
Costs running Head Office by Secretary General 2019		94.064 €
Subsidy 2019	29.800 €	
Membership fees 2019	63.880 €	

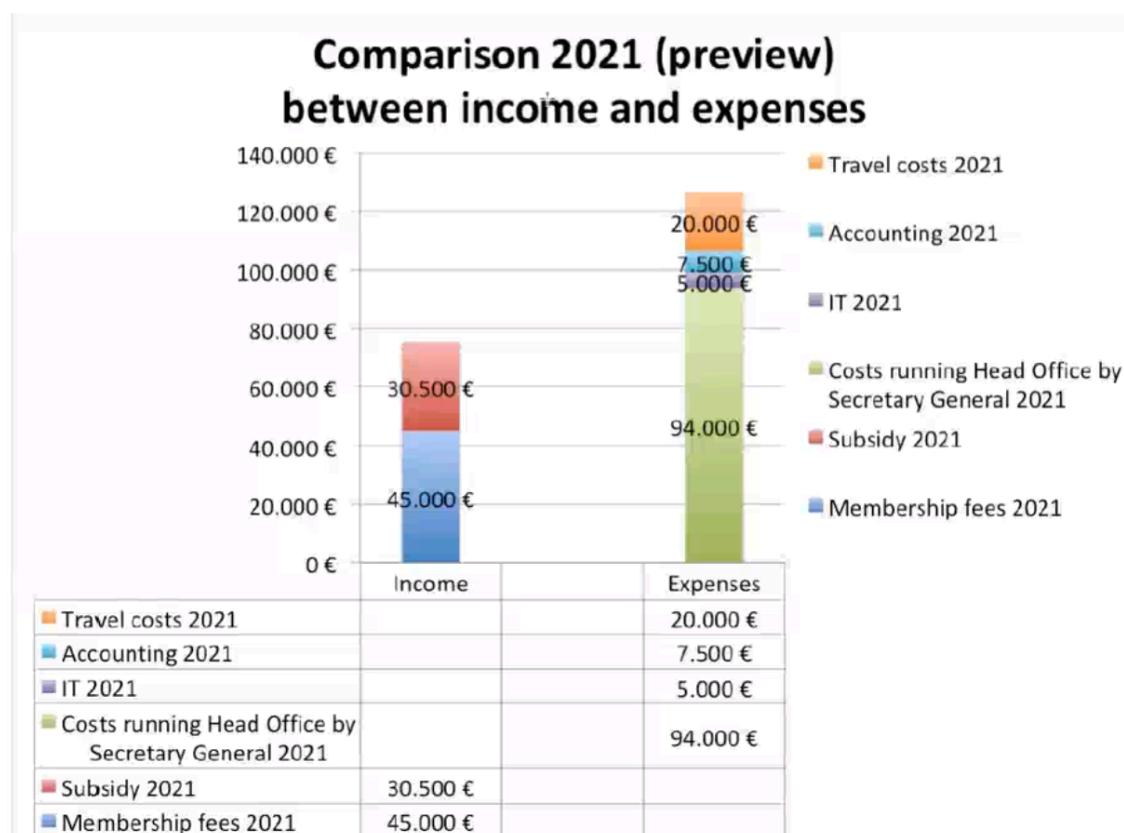
Comme mentionné plus haut, 2019 a été une année coûteuse. Les revenus diminuent lentement mais régulièrement en raison de la baisse du nombre de membres. La subvention récurrente du gouvernement luxembourgeois nous a permis ces dernières années de maintenir l'AEHT à flot.

+ Comparison 2020 (preview) between income and expenses



Travel costs 2020		4.000 €
Accounting 2020		7.500 €
IT 2020		5.000 €
Costs running Head Office by Secretary General 2020		76.556 €
Subsidy 2020	30.327 €	
Membership fees 2020	55.000 €	

Le tableau ci-avant est un aperçu de l'année 2020 et montre que certains coûts ont été réduits en 2020 grâce aux efforts particuliers du Bureau (pas de remboursement des frais de voyage pour la réunion de mars, moins de déplacements sur l'année) ou par l'annulation d'activités en raison des mesures de lutte contre le coronavirus. Les coûts informatiques et les frais de notre Secrétaire général sont plutôt des coûts fixes, même si en 2020 ils ont été plus faibles que prévu en raison d'un congé de maladie. Nous nous attendons donc à ce que la perte en 2020 soit beaucoup plus faible qu'en 2019.



En supposant que 2021 soit à nouveau une année "normale" avec des concours, des séminaires, des conférences, etc. la situation financière sera à nouveau difficile. Les frais de voyage seront plus élevés (mais pas autant qu'en 2019), les coûts de fonctionnement du siège social seront aussi élevés qu'en 2019 et les cotisations des membres seront moins élevées. En conséquence, la perte de 2021 augmentera à nouveau.

Toutes les personnes présentes à la réunion ont compris l'exposé du trésorier sur la situation financière de l'AEHT, il n'y a pas eu de questions ou de commentaires de la part du CN.

Ana Paula Pais remercie Klaus Enengl pour son soutien et pour sa présentation détaillée.

6. Analyse de l'AEHT (Ana Paula PAIS)

Ces dernières années, le Bureau a créé une nouvelle dynamique au sein de notre Association grâce :

1. au développement de nouvelles activités telles que le lancement d'un programme académique et la promotion de sessions de travail avec les Représentants nationaux ;
2. à la recherche de nouvelles écoles membres, en particulier dans les pays qui comptent un nombre important d'écoles comme la France et l'Italie ;

3. à la prospection de nouveaux partenaires professionnels, qui nous permettent d'introduire de nouvelles compétences, en particulier pour les étudiants de nos écoles membres, comme Cesim et Hosco ;
4. au renforcement de nos interactions avec nos sponsors pour leur permettre d'améliorer la qualité de leurs propositions pour nos membres ;
5. au maintien des activités principales de l'AEHT : Congrès annuel, Noël d'Europe, Parlement des jeunes, Séminaire HEG.

En outre, le Bureau a développé certaines stratégies de réduction des coûts, telles que

1. la réduction des frais de déplacement et de réunion (en réduisant les frais de la réunion de mars, car ceux-ci sont substantiels) ;
2. en utilisant principalement la communication numérique, ce qui élimine les frais de déplacement et d'hébergement ;
3. la réduction du soutien financier aux événements organisés par les écoles membres.

Et pourtant,

... de plus en plus d'écoles et de sponsors ont des difficultés à payer leur cotisation ;

... nos sponsors proposent de fournir des services intéressants au lieu de payer pour leur parrainage.

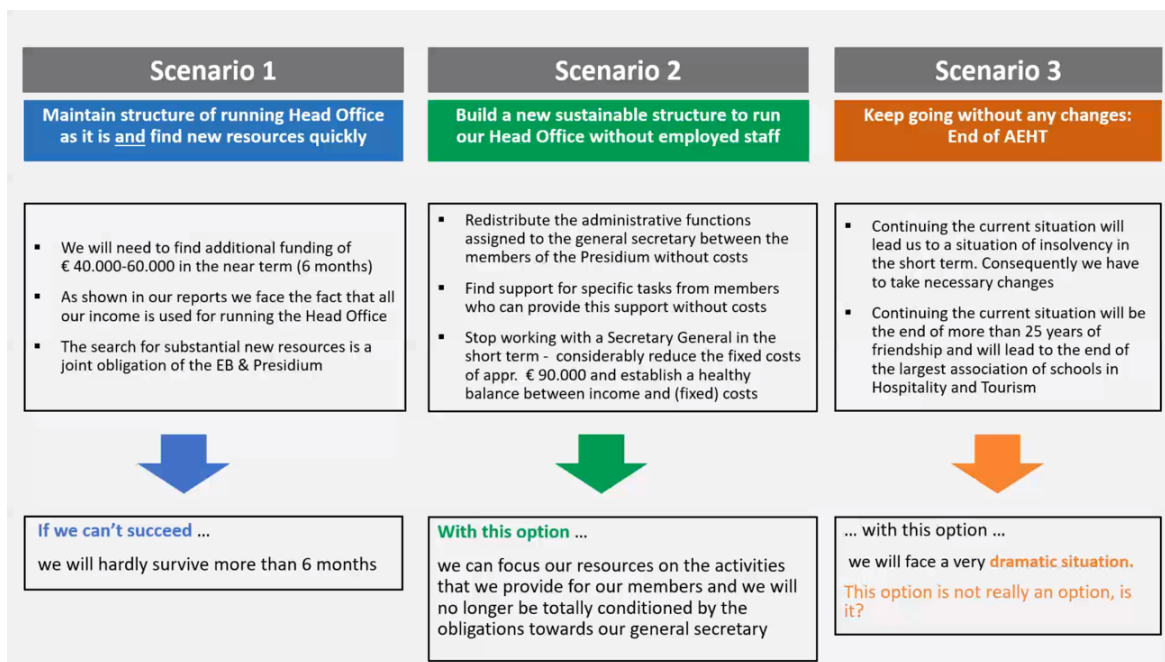
Ces derniers mois, la situation s'est considérablement aggravée en raison de la crise de la pandémie COVID-19, qui a créé de nouveaux problèmes complexes.

Beaucoup de nos écoles sont confrontées à de nouvelles difficultés (perte d'élèves, réduction des budgets, interdiction de voyager, ...) qui les conduisent à ne pas payer leur cotisation.

Nous ne pouvons pas nous attendre à une amélioration de la situation dans un avenir proche.

Ainsi, malgré tous les efforts fournis et les résultats positifs obtenus, l'AEHT est actuellement confrontée à une réduction importante de ses recettes régulières et, par conséquent, à des problèmes de solvabilité.

En raison de la gravité et de l'urgence de la situation, des choix difficiles doivent être faits pour préserver notre association. L'analyse de notre trésorier montre que la plupart des coûts de l'AEHT sont consacrés au fonctionnement du siège social. Selon l'article 11 des statuts, les décisions concernant le personnel désigné de l'Association doivent être prises par le Comité Directeur. En outre, le même article stipule que ce comité peut déléguer les actions à entreprendre au Bureau. Pour cela, le Bureau a identifié trois scénarios possibles conc. l'avenir de l'AEHT à débattre avec les Représentants nationaux :



Ana Paula explique les trois scénarios aux collègues présents à la réunion. Elle déclare que l'option 3 n'est évidemment pas une option réelle pour le Bureau et que les différents scénarios doivent faire l'objet de discussions.

Afin de réduire les coûts et de conserver le personnel permanent pour gérer le siège, Tanja Angleitner-Sagadin suggère de déplacer le secrétariat général dans un pays où les coûts sont moins élevés. Les pays du pourtour méditerranéen ont des coûts de personnel plus bas, le salaire minimum en Slovénie p.ex. serait d'environ 800 - 900 EUR. Tanja relève cependant un défi majeur pour cette proposition, à savoir qu'il serait plus difficile de trouver une personne bilingue parlant couramment le français et l'anglais. Klaus Enengl souligne l'importance d'avoir une personne qui aide l'association. Il suggère de débattre de cette option une fois que la situation financière de l'association serait à nouveau "saine". En attendant, le travail devrait être réparti entre les membres du Bureau et, si possible, les autres membres actifs.

Afin d'assurer une base financière solide à l'association dans les années à venir, Paolo Aprile propose à l'AEHT de solliciter un financement de l'UE, en soulignant l'importance de notre association dans la promotion de la gastronomie européenne ainsi que dans celle du secteur de l'hôtellerie et du tourisme. Alors que les programmes de l'UE sont sur le point de changer, de nouvelles possibilités de cofinancement s'ouvrent à notre association. Remco Koerts suggère que Paolo Aprile étudie cette option ensemble avec le Bureau.

Tanja Angleitner-Sagadin suggère qu'à chaque fois que nous cessons de travailler avec un(e) Secrétaire général rémunéré(e), nous devrions également cesser de payer les frais liés aux Juges en chef. Si nous sommes tous invités à contribuer à la gestion du siège social sur une base volontaire, cela devrait également s'appliquer aux frais, tels que les frais de voyage et de logement des Juges en chef. Les concours devraient être considérés comme un défi, une opportunité de se développer professionnellement, plutôt qu'un emploi. Ana Paula Pais souligne que seuls les frais de voyage des Juges en chef lors de la réunion de mars sont remboursés par l'AEHT, tandis que les frais d'hébergement sont pris en charge par les

organisateurs des Rencontres annuelles. Les nouvelles règles concernant les subventions à la mobilité Erasmus+ (KA1) ouvrent de nouvelles pistes pour rembourser certains frais.

Après une discussion approfondie, aucun autre scénario n'a été identifié. Les représentants nationaux sont invités à se prononcer sur l'avenir de l'AEHT, notamment sur une organisation durable de son siège. En conséquence, les membres du Comité Directeur autorisent le Bureau à mettre en œuvre la décision prise lors de cette réunion. Les Représentants nationaux sont invités à émettre leur vote à travers le bulletin en ligne. Il est précisé que seuls les Représentants nationaux (ou les personnes mandatées) des pays membres du Conseil de l'Europe sont autorisés par les statuts à voter.

Résultat du vote: scénario 1 : 1 vote ; scénario 2 : 21 votes, abstention : 3 votes.

Remco Koerts indique que c'est une décision difficile à prendre. Cependant, en tenant compte des indications financières fournies par le trésorier de l'AEHT, cette décision du Comité Directeur clarifie la manière dont nous devons procéder pour sauver et préserver l'association.

7. Séance de travail incluant un aperçu du programme académique (Sanne HUYGENS)

Comme Sanne Huygens a quelques problèmes avec la connexion pendant la réunion TEAMS, Ana Paula Pais partage la présentation suivante en son nom.

- **Programme académique**

Nos plus sincères remerciements vont à Tanja Angleitner-Sagadin pour avoir préparé le programme académique de cette année et en présente un aperçu :



The image shows a presentation slide with a dark blue header and a light blue body. The header contains the title 'Academic program - NR forum'. The body is divided into two columns. The left column lists the academic program details, including a keynote by Mr. Carlos Dias de la Lastra, the main subject 'Challenge for international schools', and workshops on 'Good practices and discussion'. The right column lists future objectives, including the NR forum in February, starting points like 'Good practices from different schools' and 'Sharing expertise', and a topic to be discussed: 'Outcome: material that NR can share with partner schools'. A final idea is mentioned: 'at some point we could ask some students to enter the discussion and give their opinion'.

Academic program - NR forum

- Academic program
 - Keynote:
Mr. Carlos Dias de la Lastra, General Director
Les Roches Marbella
 - Main subject:
Challenge for international schools
How to address our future students, young people of the future generations, to make a choice for this profession and to find perspectives?
 - Workshops:
Good practices and discussion
 - Thank you Tanja!
- Future objectives:
 - NR forum 1st week of February
 - Starting point:
 - Good practices from different schools
 - Sharing expertise
 - Topic?
 - Outcome: material that NR can share with partner schools
 - Idea: at some point we could ask some students to enter the discussion and give their opinion

Le programme académique sera divisé en deux parties :

La première partie, une sorte de séance plénière, sera suivie par quelque 115 personnes et comprendra une ouverture solennelle de la réunion, une présentation et une réflexion sur

la situation actuelle des activités éducatives d'écoles partenaires ainsi qu'un exposé de 25 minutes de Carlos Dias de la Lastra, Directeur général de Les Roches Marbella.

Au cours de la deuxième partie, trois ateliers d'une heure et demie étaient prévus :

Atelier 1 : 'Enseignement des arts culinaires en mode hybride' animé par Marcus Hallgren (SE), juge en chef du décathlon, et Mojca Polak (SI).

Atelier 2 : 'Les défis des prestations hybrides dans le secteur des services et de la restauration' animé par les juges en chef, Thomas Gasteiner (AT) et Guillaume Staquet (FR).

Atelier 3 : 'Classe créative en ligne : modalités défiées et examen en ligne exigeants' animé par la Représentante nationale Tanja Angleitner Sagadin (SI).

Cependant, comme l'un des animateurs en charge de l'atelier 1 a dû se retirer pour remplacer un collègue testé positif à son école, les ateliers 1 et 2 ont dû être fusionnés. Quelque 40 à 45 participants sont attendus pour chaque atelier restant.

- ***Séance de travail avec les Représentants nationaux de l'AEHT***

Sanne Huygens remercie tous les Représentants nationaux qui ont déjà envoyé leur aperçu des données concernant leurs membres nationaux. Un grand effort est demandé de leur part pour obtenir toutes les mises à jour de leurs collègues. Elle exhorte tous ceux qui n'ont pas encore eu le temps de finaliser ce travail, à le faire le plus rapidement possible et à lui soumettre ces informations.

- ***Objectifs futurs :***

Durant la première semaine de février, un forum avec les Représentants nationaux sera organisé en combinaison avec une activité dirigée par Ray Cullen avec nos Partenaires Professionnels Privilégiés.

Le point de départ sera le "partage de bonnes pratiques de certaines écoles membres". Pour cette session, les Représentants nationaux sont invités à nous envoyer leurs propositions pour un sujet passionnant. Lors de leur session à Aveiro, les Représentants nationaux ont demandé que les résultats soient présentés sous forme de matériel à partager avec leurs écoles partenaires, et cela non seulement avec les directeurs d'école, mais également avec les enseignants. Il pourrait être intéressant à un moment donné de demander aux élèves de se joindre aux discussions, notamment quand il s'agit du matériel que nous utilisons dans l'enseignement, et de leur demander leur avis et leur contribution, comme l'a fait notre Présidente des Jeunes de l'AEHT l'année dernière à Split.

8. Rencontres annuelles en 2021

Les prochaines Rencontres annuelles se tiendront du 1^{er} au 6 novembre 2021 à Tallinn, en Estonie. L'organisateur principal sera l'Ecole de service de Tallin, qui sera secondée par Kuressaare Ametikool, l'école de notre Vice-Président, Neeme Rand. Pour se familiariser avec l'Estonie et le mode de vie estonien, ce dernier nous invite à regarder les vidéos suivantes :

- <https://youtu.be/GHFm3YICc5M>
- <https://www.youtube.com/watch?v=ysA1YcyMcmE>.

Meeli Kaldma, directrice de l'école organisatrice, a une certaine expérience dans l'organisation des Rencontres annuelles de l'AEHT puisqu'elle a fait partie de l'équipe organisatrice en 2008, en tant que responsable de toute la logistique à l'aéroport de Tallin visant à amener tous les participants à temps en bus et en ferry jusqu'au lieu du congrès à Kuressaare.

En 2021, il y aura moins de difficultés liées aux transports, car l'aéroport de Tallinn est proche du centre-ville (seulement 4 km) et peut être atteint en métro. L'école organisatrice est située à mi-chemin seulement entre l'aéroport et le centre-ville. Les organisateurs prévoient de fournir gratuitement aux participants une carte pour les transports publics de Tallinn.

Les organisateurs espèrent pouvoir organiser 90 % des concours et restaurer tous les élèves dans les locaux de l'École de service de Tallinn, entièrement rénovés il y a dix ans. La visite virtuelle présentée au public lors de la réunion est également disponible sur la page web de l'école organisatrice. Demain, pendant l'Assemblée générale, Neeme Rand fournira plus d'informations promotionnelles sur le lieu des Rencontres de l'année prochaine.

9. Date de la prochaine réunion du Comité Directeur

La prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu à Tallinn (EE) ou en ligne (selon la situation de la pandémie) le **samedi 27 mars 2021** (arrivée le 26 et départ le 28).

Diekirch, le 27 Janvier 2020



Remco KOERTS
Président de l'AEHT



Nadine SCHINTGEN
Secrétaire général de l'AEHT et rapporteur